

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir, en vertu du Code du Développement Territorial, que le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est l'ATHENEE ROYAL MAURICE CAREME, représenté par Madame VANDERLINDEN Isabelle, dont les bureaux se trouvent Avenue Henri Lepage 4-6 à 1300 Wavre.

Le terrain concerné est situé Rue Charles Sambon, 40 à 1300 Wavre et cadastré division 1, section M n°605D.

Le projet consiste en l'installation de bâches sur les murs extérieurs de l'implantation maternelle de l'Athénée Royal Maurice Carême, et présente les caractéristiques suivantes :

– Le gabarit du bâtiment ne subit aucune modification ;

Pour les installations publicitaires :

- Deux installations dont l'une est située rue du Pont Neuf, et l'autre située rue Charles Sambon ;
- Elles sont situées à 2m00 depuis le niveau de la voirie ;
- D'une dimension de 1m30 sur 3m00 ; en PVC, présentant l'implantation maternelle et ses informations principales ; fixées à l'aide de crochets aux murs existants.

L'annonce de projet est réalisée sur base de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial : les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation.

Le projet s'écarte de l'article 395 du Guide régional d'Urbanisme, et plus particulièrement de la partie " Façades" : c) Matériaux des façades : Les matériaux autorisés seront ceux dont les tonalités s'apparentent à celles des matériaux traditionnels.

La consultation du dossier pourra être organisée, uniquement sur rendez-vous, en adressant une demande par e-mail via l'adresse permisurbanisme@wavre.be.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 19/05/2026 au 02/06/2026 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be.

A Wavre, le 11 mai 2026